

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3687 - mardi 04 Août 2020 - Prix : 200 Fc

MUNICIPALES À BAMBAO YA MBOINI :

Seul sans son parti, Orange, Ali Nahouza s'en remet à la haute juridiction



Me Fahmi devant la presse avec Ali Nahouza

**50 résidents de Mayotte coincés
à Moroni pourraient regagner
leurs foyers ce mercredi**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 août 2020**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



EDUCATION/CORONAVIRUS

L'OMS remet à 689 salles d'examens des kits hygiéniques

A quelques jours des examens nationaux sur le territoire national, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a remis au ministère de l'éducation nationale des kits de dispositifs de lavages des mains et des masques individuels d'un coût estimé à 11.500.000 KMF pour se protéger contre la Covid-19.

L'OMS a remis hier lundi au ministère de l'éducation des kits de dispositifs de lavages des mains et des masques individuels d'un coût estimé à 11.500.000 KMF. Cet appui matériel va permettre à 65 sites d'examens nationaux de se prémunir contre l'épidémie du Coronavirus. Au total, 14672 candidats seront couverts dans 689 salles d'examens dont 317 à Ngazidja, 297 à Ndzouani et 75 Mwali. Cette remise fait suite à une requête adressée aux Nations Unies pour accompagner l'ouverture des classes pendant cette période de la Covid-19. « L'OMS a pour mission de préserver la santé de la population face aux situations d'urgences. C'est pourquoi, je voudrais vous remettre au

nom de mon équipe et moi-même ces équipements pour permettre aux enfants comoriens en salle d'examens de se prémunir contre les infections et plus particulièrement contre la Covid-19 », avance Diarra Abdoulaye.

De son côté, le ministre de l'éducation nationale a salué ce geste louable d'un partenaire tel que l'OMS. Il a rappelé que désormais, il est plus que nécessaire de renforcer les dispositions d'hygiène, de sécurité et de santé prévues par les mesures barrières en milieu scolaire. « En adoptant le lavage systématique des mains, le port de masque obligatoire et le respect de la distanciation physique, nous pourrions faire face à la Covid-19 », souligne Moindjie Mohamed Moussa.

Le port de masque nécessite aussi le respect de tous les autres gestes barrières. Pour rappel, Dr Tedros, Directeur général de l'OMS, a déclaré que dans la mesure du possible, les individus doivent garder une distance d'au moins un mètre entre eux, se laver les mains



Remise du don de l'OMS au ministère de l'éducation

régulièrement, se couvrir la bouche lorsque l'on tousse et porter un masque si l'on est exposé à une concentration de foule. Dans les

situations où la distanciation physique n'est pas possible, l'OMS recommande que les personnes âgées de 60 ans ou plus ou celles

qui souffrent de pathologies pré-existantes portent un masque (médical).

Andjouza Abouheir

50 résidents de Mayotte coincés à Moroni pourraient regagner leurs foyers ce mercredi

Selon nos informations, chaque passager devrait s'acquitter de la somme de 180€ pour pouvoir regagner son foyer à Mayotte à partir de ce mercredi. Contacté par nos soins, l'ambassade de France ne nous a confirmé aucune date, ni parlé d'aucun critère de sélection.

Une bonne nouvelle... Selon un membre du collectif des passagers bloqués à Moroni et devant regagner Mayotte, leur lieu de résidence, l'ambassade de France a programmé le retour d'une cinquantaine d'entre eux, mercredi prochain.

Ces Franco-comoriens étaient bloqués depuis la fermeture des frontières pour cause de coronavirus. La plupart sont à Moroni depuis le mois de janvier.

Le 20 juillet, ils avaient tenté en vain d'organiser une « manifestation géante » sur le perron de l'ambassade de France. Les forces de l'ordre qui étaient au courant de la démarche entreprise a quadrillé la zone dès l'aube, empêchant ainsi les manifestants de se regrouper. Ces derniers ont quand même réussi à déjouer la vigilance de la gendarmerie pour organiser une manifestation furtive de deux petites minutes dans le quartier Hadoudja au nord de Moroni.

Une semaine plus tôt, le 13 juillet, ils étaient une centaine à manifester durant toute la matinée devant l'ambassade. Ce jour-là, ils

étaient reçus par le premier conseiller (de l'ambassade). Les

manifestants ont rapporté à La Gazette des Comores / HZK-

Presse que les échanges ont été décevants, tandis que l'ambassade

nous avait assuré que « la situation évoluait favorablement afin de permettre dans un avenir proche à toutes celles et ceux qui doivent retrouver leur foyer à Mayotte de le faire ».

Sur la cinquantaine de personnes devant rentrer à la maison ce mercredi, chacun devrait payer la somme de 180€. Contactée par La Gazette des Comores / HZK- Presse pour d'amples informations, l'ambassade a tout simplement indiqué travailler « activement pour faciliter le retour des résidents à Mayotte dans leurs foyers le plus rapidement possible ». Sans plus de précisions... Selon le collectif, ils sont 500 passagers à se retrouver coincés à Moroni.

Andjouza Abouheir



Les résidents de Mayotte bloqués à Moroni

HÔPITAL EL-MAAROUF :

Un blessé empêché de se rendre urgences faute d'un rendez-vous

Une histoire surréaliste. Dimanche soir, dans les coups de 19H, un homme est parti dare-dare à l'hôpital El-maarouf pour se faire consulter aux urgences après un accident de moto. L'homme n'était en réalité pas grièvement blessé qu'il n'avait pas besoin de se faire accompagner par qui que ce soit. Il avait des égrati-

gnures au niveau des côtes, et des petites boursoufflures.

Arrivé au portail de l'hôpital, il est accueilli par les vigiles qui lui ont demandé, naturellement, sa destination. « Je souhaiterais me rendre aux urgences pour une consultation », devait répondre l'homme. Les vigiles lui auraient par la suite enjoint d'appeler le médecin qui

devrait le consulter. Le blessé, un résident de Mayotte, n'en revenait pas que l'accès aux urgences soit soumis à un rendez-vous.

Il est sorti de ses gonds, s'en est pris verbalement aux vigiles avant de déguerpir avec sa moto comme un boulet de canon. Contacté par La Gazette des Comores, le chargé de communication de l'établissement

hospitalier qui admet que l'accès aux urgences n'est conditionné à aucun rendez-vous, estime qu'il devait s'agir d'un malentendu entre le souffrant et les vigiles.

La rédaction

MUNICIPALES À BAMBAO YA MBOINI :

Seul sans son parti, Orange, Ali Nahouza s'en remet à la haute juridiction

Candidat malheureux à l'élection du maire de Bambao ya Mboini, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale, Ali Nahouza, conteste devant la cour suprême la décision de la Commission électorale. Il brandit l'article 27 du code électoral, selon lequel en cas d'égalité de voix c'est le doyen d'âge qui l'emporte.

Les élections communales de Bambao Ya Mboini ont eu lieu le 24 juillet dernier. Lors de ce scrutin à l'issue duquel devait être connu le maire et son

équipe, le candidat Ali Nahouza et son concurrent soutenu par la CRC, ont obtenu chacun 13 voix. Et face à cette situation, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a jugé opportun de convoquer une 2e assemblée pour élire le maire de la commune. Une décision que conteste Ali Nahouza, par le biais de son conseil Me Fahmi Said Ibrahim.

« Le législateur comorien a bien prévu l'hypothèse présente, selon laquelle lorsqu'il y a une égalité parfaite de par les grands électeurs à l'occasion des élections communales, c'est le plus âgé qui l'emporte

selon l'alinéa 2 de l'article 27 du code électoral. Ce dernier est parfaitement limpide. Et à la grande surprise de mon client et sa liste, malgré le PV qui a clairement établi qui avait une égalité parfaite..., la CENI n'a pas jugé opportun de se conformer à la loi », explique l'avocat.

Ce dernier pense qu'il manque de base légale à cette réunion parce que l'assemblée convoquée par la Ceni, elle a doublement violé l'article 27 de la loi électorale. « D'abord, n'avoir pas pris en compte qu'Ali Nahouza était le doyen, donc à parité, il devrait l'emporter.

Et secundo, le second scrutin qui a été organisé, non seulement ils n'ont pas régulièrement convoqué les conseillers mais le quorum de 75 n'a pas été atteint. Dès lors, la réunion n'est pas valide », poursuit-il. Dans leur requête, l'avocat demande à ce qu'Ali Nahouza soit rétabli dans le droit et que le second scrutin soit annulé parce que « il a violé le dispositif légal qui est porté par l'art 27 et qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un second scrutin ».

« J'étais dans un combat où je n'avais pas d'arme. Faire face à un camp qui était armé jusqu'aux dents était dure pour moi. Mais je suis

resté encore debout », dit-il, avant d'ajouter, non sans amertume : « j'ai l'impression d'être lâché par le parti Orange ». Pour rappel, son parti avait promis aux électeurs de Bambao Ya Mboini, lors d'un meeting à la place Bichioni, de faire d'Ali Nahouza le président des maires de Ngazidja. Pour rappel, lors de ces communales, le parti Orange a raflé plusieurs mairies dans les trois îles. Une situation similaire à celle de Bambao Ya Mboini s'était présentée à Mironsi à Anjouan et la Ceni a déclaré vainqueur le doyen d'âge.

AO. Yazid

AGRESSIONS SEXUELLES :

A-t-on vraiment besoin de réviser le code pénal ?

Le chef de l'État a annoncé son ambition de faire réviser le code pénal pour ne laisser aucune marge aux coupables de viol et/ou d'agression sexuels. Mais les défenseurs des droits des enfants estiment que les textes existants, notamment la loi Mourad, suffisent largement pour éradiquer le fléau. Malheureusement, ils ne sont pas appliqués.

Lors de son adresse à la nation à l'occasion de l'Aid El Kabir, le 30 juillet dernier, le président de la République a annoncé la mise en place prochaine d'un arsenal juridique et structurel pour prévenir, réprimer et punir sévèrement les actes des agressions sexuelles. Ce qui nécessite sans doute la révision du code pénal. « Le gouvernement étudie les possibilités pour une session extraordinaire du parlement pour qu'elle se penche sur la révision du code pénal de notre pays,

afin de l'adapter à la situation présente », déclare le président Azali Assoumani, conscient de la recrudescence depuis quelques mois des actes d'agressions sexuelles.

Les défenseurs des droits des enfants ne sont pas convaincus de la pertinence d'une telle démarche. Pour eux, il suffit de renoncer au laxisme et appliquer à la lettre les textes en vigueur, à leurs yeux suffisamment répressifs. En effet, interrogé par nos soins, le président de l'association Les Petits Z'anges, Ahmed Ali Abdallah, pense que la loi Mourad suffit largement pour répondre à ces actes criminels. « Depuis le discours du chef de l'Etat tenu le 6 juillet dernier à Hombo, le chiffre des agressions sexuelles sur mineurs a augmenté de 17 cas. Et 6 cas depuis le passage de la première dame à Mrodjou. Nous n'avons pas besoin de nouvelles sessions parlementaires pour éradiquer les actes criminels. Appliquons les textes déjà



en vigueur », souligne-t-il.

De son côté, Me Moudjahidi pense que sur le plan répressif, le pays a déjà des textes « clairs, précis,

et les plus modernes de toute la région ». « Vouloir les réformer, c'est les rendre moins efficaces et plus cléments vis-à-vis des pédophi-

les », s'inquiète-t-il. De l'avis de tous, seule la volonté de faire appliquer la loi fait défaut. Pour Me Moudjahidi, le parquet feint d'ignorer ces textes et les juges suivent les réquisitoires du parquet. « On a en face de nous des bons textes répressifs que personne ne veut appliquer », regrette l'avocat au barreau de Moroni.

Pour rappel, le parquet général a invité les institutions policières il y a une dizaine de jours pour mettre en place un plan de réplique contre les agressions sexuelles. Désormais, toute forme d'arrangement à l'amiable est interdite. Et c'est dans ce sens que le chef de l'État appelle les structures villageoises et communautaires à s'engager encore plus et à accompagner les actions entreprises dans le pays pour renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de transgression de la loi.

Andjouza Abouheir

TRANSPORT URBAIN

Al-hayat Car lance l'application Tayari



Les créateurs de l'Application Tayar Car

Pour innover et moderniser le transport, Al-hayat Car lance l'application mobile Tayari. Cette application permettra désormais à la population de trouver un taxi en service sur les réseaux mobiles.

La sécurité, le confort et la fiabilité font le principe de l'agence Al-hayat Car. Dans le marché depuis avril dernier, cette société de location de véhicules s'appête à faciliter la population à trouver des taxis urbains à travers une application appelée Tayari lancée dimanche dernier. Depuis le 2 août dernier, cette application est disponible pour faciliter l'obtention

rapide d'un taxi et la réservation en toute sécurité.

Dans sa présentation, le directeur de l'agence, Abdourahmane Ben Athoumani dit travailler déjà avec 20 voitures et appelle les taxis intéressés à se joindre à eux. « Notre but, c'est la sécurité de nos clients. Il est temps d'innover et ce pays a besoin d'idées créatives, d'où le projet de lancer une telle application permettant à la population d'accéder facilement à un transport urbain fiable et sécurisé », souligne le directeur général.

Présent au lancement, l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) a annoncé la mise en place d'un programme

d'accompagnement pour la promotion des entreprises qui vont répondre aux besoins du pays, notamment dans le domaine du transport. « C'est le cas de Al-hayat Car, c'est une entreprise innovante. Nous invitons toute personne qui souhaite aussi s'investir dans le numérique et de se lancer de nous envoyer leur demande. À Anaden, nous avons un programme de promotion à la création de contenu numérique à intérêt local » précise Nasma Saandi Assoumani, le chef de département de développement et innovation à l'ANADEN.

Andjouza Abouheir

SALON DE L'ARTISANAT

Le Made in Comoros au cœur de l'événement

La direction de l'Artisanat et de l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI) organisent la célébration des 45 ans de l'indépendance sous le thème « l'indépendance pour plus d'emplois durables » et le Made in Comoros était au cœur de l'événement.

Développer la main d'œuvre nationale et valoriser le secteur de l'artisanat tel est le crédo de la direction de l'artisanat et de l'ANPI. Pour promouvoir ce secteur, des activités d'expositions suivies de table-ronde se tiendront au centre national de l'artisanat et de la couture (CNAC) dans le but de faciliter les rencontres d'échanges et de partage entre les administrations et les institutions privées et publiques, afin de soutenir la production locale et améliorer la qualité des produits comoriens. Tout cela était annoncé lors d'une conférence de presse lundi dernier, par la directrice générale de l'artisanat madame Rahamatou Goulam et madame la directrice générale de l'ANPI Nadjati Soidiki.

« La troisième édition du salon de l'artisanat devrait être ouvert

cette année à l'international, en juillet comme l'avait souhaité le chef de l'Etat lors de la clôture de la deuxième édition au Retaj Hotel. Mai vu que les grands événements ont été annulés dans le monde entier à cause de la Covid-19, l'organisation de celui-ci nous permet non seulement de célébrer la fête nationale, mais aussi de mettre en valeur les activités du CNAC et de l'ANPI qui sont orientées vers des solutions contre cette pandémie », annonce Rahamatou Goulam, la directrice de l'artisanat.

Cette initiative consiste à valoriser le secteur de l'artisanat à travers la mise en place d'une vitrine dans les domaines de la gastronomie, la menuiserie, la couture et broderie avec une visibilité sur les lignes professionnels, hôpitaux et de maison. Mais aussi valoriser le Made in Comoros, tout en incitant les autorités et partenaires à soutenir les projets de développement durable en cours afin de favoriser une culture de consommation locale. « Cet événement se traduit par quatre journées essentielles. Il débute ce mercredi 5 août, au CNAC de Bandamadji par un vernissage de l'exposition sur les industries nais-



Les directrices de l'Artisanat et de l'ANPI

santes et les métiers exercés au CNAC par le ministre des investissements et de l'artisanat », avance-t-elle. Cette dernière montre que l'événement se déroulera dans les trois îles. Après l'ouverture mercredi, le samedi 8 août aura lieu une exposition sur le savoir-faire artisanal à Mohéli, à 14 heures place de l'indépendance. Et le 12 août à Mutsamudu Anjouan à la direction

de l'Artisanat.

Toutefois, l'événement baissera le rideau le 15 août à Moroni. Beaucoup des cérémonies seront au rendez-vous à savoir une table ronde sur les perspectives des métiers de l'artisanat et des industries naissantes par rapport à l'émergence, un café d'affaires avec les représentants des sociétés d'État, des banques, hôtels, hôpitaux et

cabinets médicaux. Enfin, une remise des attestations de formation pour les stagiaires ayant bénéficié de la formation en gastronomie et de mérite pour les artisans qui nous ont accompagnés durant cette période de crise sanitaire.

Nassuf Ben Amad

CONCOURS DE RECRUTEMENT AL-WATWAN

40 candidats pour seulement 6 postes à pourvoir

Pour accroître son équipe, le quotidien Al-watwan a lancé un concours hier 3 août. 41 candidats ont répondu présents à cette compétition au bout de laquelle seuls six d'entre eux seront retenus. Sur ces 41 inscrits, 40 poursuivront le concours aujourd'hui car un seul a été éliminé hier pour tentative de fraude.

Comme les années précédentes, le quotidien Al watwan a mis à l'épreuve 40 prétendants de la sphère journalistique pour agrandir son équipe. 57 candidats ont voulu y participer mais 41 ont été sélectionnés pour diverses raisons. Parmi eux, six candidats font partie de la boîte mais contraints de concourir avec les 34 challengers dont des diplômés en

communication et journalisme, dans le but de se faire prévaloir sur le poids des connaissances et compétences. Pour Mohamed Hassani, le superviseur, « cette épreuve n'a pas vocation à exclure des têtes à Al watwan mais plutôt d'y faire entrer avec des ressorts attestés ». Pour cette première journée, les candidats ont procédé à une expression écrite et vont finir par l'expression

orale ce mardi, mais un candidat a été éliminé hier même pour tentative de fraude. Une chose qui a étonné les organisateurs car depuis 2008, aucun candidat ne fut éliminé en pleine épreuve, sauf cette année.

Hormis cette élimination, il faut préciser que les portes d'Al watwan peuvent être fermées pour certains et ouvertes pour d'autres. « Six gagnants sont attendus au bout de ce concours. Il ne faut surtout pas comprendre que nos journalistes à l'épreuve sont avantagés », clarifie Nassila Ben Ali, le rédacteur en chef du journal faisant référence à 2013 où il était recruté avec Faïza Soulé Youssouf, Abdallah Mzembaba, Abdou Moustaoifa et d'autres générations au fil des années. « C'est un concours, alors

que le meilleur gagne ! Si l'un de nous le rate aucune faveur ne lui sera accordée », insiste-t-il.

Pour les jeunes fraîchement sortis des écoles de journalisme et souhaitant exercer le métier, ils voient en ce concours une opportunité. « C'est pour nous un avantage, un moyen d'arriver à nos objectifs. Déjà, la compétition se déroule sous des conditions sanitaires vraiment respectées », se réjouit Mounayat qui dit attendre sa réflexion afin d'être recrutée. Sur ce point, Nassila Ben Ali encourage cette initiative lancée par Djaé et Madjuwane, qui participe à la lutte contre le recrutement fantaisiste.

Kamal Gamal



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

FÉDÉRATION COMORIENNE DE NATATION (FCN)

Nageuses et nageurs en attente de l'ambiance des piscines

A l'instar des autres disciplines sportives opérationnelles, la Fcn voit son planning perturbé par les difficultés pandémiques. Ce sport est individuel, en l'absence de la natation synchronisée, mélange de gymnastique et de danse qui nécessite un collectif d'athlètes, n'existe pas au pays. Les nageuses et nageurs côtiers se contentent de la mer pour s'entraîner séparément, même si c'est techniquement infructueux. La maîtrise de la covid-19 redynamisera la discipline et redonnera le sourire à tous les athlètes.

La reprise des activités, signe de la maîtrise des restrictions sanitaires, s'annonce ambiante et harmonieuse. Le Directeur technique national, Halifa Mlamali, clarifie : « On a tout prévu, les gels, le sens de circulation dans la piscine, les groupes, etc. A la pause pour les conseils, l'échange des vues, et les recommandations, bien entendu les nageuses et nageurs, équipés des masques chirurgicales, respecteront les mesures de distanciation ». A notre connaissance, dans l'Archipel aux îles de la lune, les nageuses et nageurs ne pratiquent pas la musculation en salle. Sinon,

des solutions pour nettoyer les appareils de culturisme auraient été prévues aussi. « Écoutez, c'est l'idéal ! L'action rentre dans le cadre de la préoccupation de la santé des athlètes, âges et sexes confondus. Mais une telle action salutaire relève de la compétence des hôteliers ».

Les nageuses et nageurs comoriens font partis des compétitrices et compétiteurs de la planète, déçus et frustrés par le report des Jeux olympiques de Tokyo. « Mais, on se prépare pour prendre part au championnat du monde de natation, qui devrait avoir lieu dans les Emirats Arabes Unis, notamment à Abu Dhabi, vers la fin de l'année, si les difficultés pandémiques connaissent un déclin réconfortant », dit-il. Nos nageuses et nageurs n'ont pu dégourdir les muscles dans des bassins, depuis l'interdiction de tout regroupement, entre autres, sportifs. Ceux qui vivent dans les agglomérations littorales se contentent de la mer pour bouger. Certes, l'endroit n'est pas adapté pour progresser dans le bon sens. Seulement, les concernés bénéficient d'une très grande force cardio-respiratoire et d'une grande énergie musculaire. Mais, est-ce suffisant pour décrocher des médailles de perfection ? « Non,



techniquement, une bonne préparation se fait dans les piscines. Nous sommes tous certains que tôt ou tard, elles seront ouvertes, et on relancera notre planning », ajoute-t-il.

L'autorisation de la baignade suscite l'incertitude. Chez-nous, les piscines publiques restent encore utopiques. Les bassins opération-

nels sont des propriétés privées des grands hôtels de la place. Le commun des mortels s'interroge aussi si ces piscines seront ouvertes pour tout le monde ou exclusivement pour les clients. « Au menu de notre plan de relance, l'application des recommandations du ministère des sports, qui se caractérisent par la restructuration de la discipline

au niveau national : Ngazidja six clubs, Moili un et Ndzuani, cinq. La tenue d'une assemblée générale électorale clôturera nos actions. Mais, parallèlement, les séances d'entraînement battront leur plein », conclut le Dtn, Halifa Mlamali.

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

La fureur du monde dans lequel nous vivons

"Pve lawa meli meli pvotsondjija lasi" Maanbadi

Il est reconnu par les spécialistes des sciences humaines que chaque communauté est porteuse d'exigences spécifiques qui dépendent de leurs systèmes sociaux et de leurs représentations culturelles. Aussi, on peut s'interroger à l'infini sur ce thème, concernant les îles de la lune. On peut se demander si ces exigences spécifiques reflètent quelque chose de concret dans la mesure où nous semblons être portés par les aléas de la vie que par une volonté affichée d'essayer de maîtriser une part de notre destinée.

Dans certains cénacles internationaux nous clamons haut et fort notre volonté de nous assumer mais par la pratique nous nous embourbons dans les eaux marécageuses d'une pensée qui n'arrive pas à mûrir. Tout cela, doit nous amener à revoir la problématique qui est la nôtre, à savoir la paupérisation grandissante dans le pays avec des formes de gouvernance qui semblent constituer des entraves et lesquelles, personne n'ose ou ne souhaite s'en débarrasser. Bien sûr, vu

sous cet angle c'est plus facile à dire quand on ne connaît pas les pesanteurs des îles de la lune.

C'est ainsi qu'entre des acteurs de plus en plus nombreux, aux intérêts différents, voire antagoniques, amènent ceux qui sont au pouvoir à ne pas savoir quelle manette il faut tirer. Tout ceci, soulève encore d'autres questions et dans la majorité des cas les uns et les autres se mettent à tergiverser et l'opinion croit y déceler, à juste titre, un immobilisme.

Nous savons que beaucoup de mesures de l'actions publique se concentrent sur le management de la fonction publique et des sociétés d'état et parapubliques. L'État se réduit dans la plupart des cas, à des messieurs et des dames, qui gravitent dans les cercles concentriques du pouvoir et qui essaient de jouer les entremetteurs. L'absence de vision à moyen et long terme, pousse ainsi les responsables politiques à des alliances contre nature, croyant, à tort, qu'ils tracent des sillons pour le développement.

A l'heure où la pandémie de la

Covid-19 joue au Yoyo, on rappellera qu'une personnalité aussi avisé que Paul Emile Victor a écrit concernant cette capacité de l'homme à l'oubli que : « Ce qui m'inquiète, c'est la pensée que l'homme est capable de s'habituer aux pires conditions de vie. Il pourra trouver parfaitement normal d'ici un siècle, de vivre prostré dans quelques bunkers, avec des masques, de l'air artificiel. Il ne saura même plus alors que l'on vivait autrement. Que restera-t-il alors de l'homme ? »

En effet, quand on voit nos compatriotes se comportaient avec nonchalance face à cette pandémie on peut se demander raisonnablement si nous avons une vision claire de là où nous voulons aller. Le microcosme politique dans toutes ses composantes fidèle à son nombrilisme légendaire se met à bâtir à chaque chant du coq des institutions loin, se croyant loin de la fureur du monde dans lequel nous vivons.

Mmagaza

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Coronavirus: le point sur la pandémie

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

- "Peut-être jamais de panacée" -

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti qu'il n'y aurait peut-être jamais de "panacée" contre la pandémie de Covid-19, en dépit de la course aux vaccins en cours.

- Plus de 689.000 morts -

La pandémie a fait au moins 689.758 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP lundi à 11H00 GMT. Plus de 18 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont au moins 10,5 millions ont été guéris.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé (154.860 décès). Viennent ensuite le Brésil (94.104 morts), le Mexique (47.746), le Royaume-Uni (46.201) et l'Inde (38.135).

Mais en proportion de la population, hors micro-Etats, c'est en Belgique que la mortalité est la plus élevée (849 morts par million d'habitants), devant le Royaume-Uni (681), l'Espagne (608), l'Italie (581), le Pérou (595), la Suède (569) et le Chili (503).

- Restrictions à Melbourne et Manille -

Les commerces non essentiels

vont fermer à partir de mercredi minuit à Melbourne, deuxième ville d'Australie déjà reconfinée depuis début juillet et sous couvre-feu depuis dimanche.

Des centaines de cas continuent d'être détectés chaque jour dans la ville et ses environs.

Aux Philippines, plus de 27 millions de personnes, soit environ un quart de la population, vont être reconfinées à partir de mardi. Cela concerne la capitale Manille et quatre provinces environnantes, sur l'île principale de Luzon.

En France, c'est pour éviter le scénario d'un "reconfinement total" que le Premier ministre Jean Castex a appelé ses concitoyens à "ne pas baisser la garde" face à une résurgence de Covid-19. "Le virus n'est pas en vacances", a-t-il rappelé.

- Nouvelles pertes -

Les résultats d'entreprises continuent de tomber, avec des fortes pertes enregistrées par Société Générale (un milliard d'euros au 2e trimestre), par Japan Airlines (752 millions) et son compatriote Mitsubishi Heavy Industries (464 millions).

Le géant bancaire britannique HSBC a annoncé un bénéfice en baisse de 77% au 1er semestre.

- Vaccin russe en 2020 -

La Russie assure qu'elle sera prochainement en mesure de produi-



re des centaines de milliers de doses de vaccin par mois et "plusieurs millions" dès le début de 2021. Selon le gouvernement, trois entreprises biomédicales seront en mesure de produire dès septembre et de manière industrielle un vaccin développé par le laboratoire de recherches Nikolaï Gamaleïa.

Mais jusqu'ici, la Russie n'a pas publié d'étude détaillée des résultats de ses essais permettant d'établir l'efficacité des produits qu'elle dit avoir développés.

- Rentrée partiellement masquée -

Les quelque 150.000 élèves de Mecklembourg-Poméranie, région du nord-est de l'Allemagne, ont repris le chemin de l'école avec l'obligation de respecter certaines règles sanitaires.

Par exemple, dans une école de Rostock, le port du masque est obligatoire dans les couloirs et les élèves sont regroupés par classes d'âge de sorte que les 6e-5e ne croisent plus les 4e-3e, notamment grâce à un décalage des heures de cours.

- Croisière confinée -

Une passagère a été testée positive sur le Paul Gauguin, un paquebot de croisière de la compagnie Ponant qui sillonne la Polynésie française, obligeant le navire à revenir à Papeete avec ses 148 passagers et 192 membres d'équipage confinés à bord.

Les passagers, qui ont tous été testés dimanche, ont pour consigne de ne pas quitter leur cabine, où sont livrés leurs repas.

Paris (AFP)

A elle seule, l'Afrique du Sud a enregistré plus de la moitié des cas de coronavirus sur le continent africain

L'Afrique du Sud, le pays du continent africain le plus touché par le nouveau coronavirus, a officiellement recensé plus de 500.000 cas de Covid-19, a annoncé samedi le ministre de la Santé. Plus d'un tiers des cas ont été recensés dans la province du Gauteng, où se trouvent Johannesburg et Pretoria, les capitales économique et administrative du pays.

"Aujourd'hui, l'Afrique du Sud a dépassé la barre du demi-million de personnes contaminées, avec un total de 503.290 cas confirmés de Covid-19", a déclaré le ministre de la Santé, Zweli Mkhize, dans son communiqué quotidien.

L'Afrique du Sud est le cinquième pays au monde le plus touché par la pandémie en termes de cas confirmés. A elle seule, elle a enregistré plus de la moitié des cas de nouveau coronavirus sur le continent africain.

Un taux de létalité faible

Dans un communiqué distinct, le président Cyril Ramaphosa s'est félicité du faible taux de létalité du

virus dans le pays. "Si l'Afrique du Sud est le cinquième pays en nombre de cas, nous n'arrivons qu'en 36e position en nombre de morts proportionnellement à la population", a-t-il assuré.

Le taux de mortalité est en effet faible, aux alentours de 1,6 %, selon le ministère de la Santé.

Le nombre officiel de décès a dépassé les 8150, mais il est largement sous-estimé, ont prévenu des experts, qui se basent notamment

sur le fait que l'Afrique du Sud a enregistré une hausse de près de 60% du nombre total de décès naturels au cours des dernières semaines.

40 à 50.000 morts supplémentaires?

Entre 40.000 et 50.000 personnes pourraient mourir du Covid-19 d'ici la fin de l'année dans le pays, selon des projections officielles.

Le pays a imposé fin mars l'un

des confinements les plus stricts au monde, avant de l'assouplir. Devant l'explosion des contaminations, les écoles viennent de nouveau d'être fermées pour un mois et un couvre-feu nocturne a été rétabli.

La pandémie de Covid-19, qui a dans un premier temps progressé moins vite en Afrique que dans d'autres régions du monde, s'accélère désormais sur le continent le plus pauvre, où les systèmes de santé publics sont défaillants, ce qui

constitue une source de préoccupation pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Article original publié

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

